

Accessibilité

Déclaration d'accessibilité

Danone s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

État de conformité

<https://www.actimel.fr/> n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site <https://www.actimel.fr/>.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société Razorfish France révèle que :

56,9% des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 85,2%.

On compte 409 critères applicables sur 1166 parmi lesquels :

347 critères conformes

62 critères non conformes

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformité

Critères invalidés :

- 1.2 Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.3 Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 3.1 Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- 3.2 Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 6.1 Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 7.1 Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.4 Pour chaque script qui initie un changement de contexte, l'utilisateur est-il averti ou en a-t-il le contrôle ?
- 7.5 Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?

- 8.2 Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié (hors cas particuliers) ?
- 8.7 Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.9 Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 9.1 Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.3 Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 10.1 Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.4 Dans chaque page web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins (hors cas particuliers) ?
- 10.5 Dans chaque page web, les déclarations CSS de couleurs de fond d'élément et de police sont-elles correctement utilisées ?
- 10.7 Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- 10.11 Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans avoir recours soit à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256 px, soit à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320 px (hors cas particuliers) ?
- 11.2 Chaque étiquette associée à un champ de formulaire est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.9 Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
- 12.6 Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- 12.8 Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 17 octobre 2025.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web :

HTML5

CSS3

JavaScript

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

NVDA 2025.3 et Chrome

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

Accessibility Insights for Web v2.46.0

Assistant RGAA v4.1.2

Web Developer Toolbar

Inspecteur du navigateur

Chrome DevTools' Lighthouse Panel

WAVE Evaluation Tool for Chrome

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité :

1. Élément transverse - header, footer, breadcrumb
2. Accueil - <https://www.actimel.fr/>
3. Mentions légales - <https://www.actimel.fr/conditions-d-utilisation>
4. Aide /FAQ - <https://www.actimel.fr/faq>
5. Liste produits - <https://www.actimel.fr/nos-produits>
6. Détails produits - <https://www.actimel.fr/nos-produits/fruits>
7. Page niveau 1 - <https://www.actimel.fr/systeme-immunitaire>
8. Page niveau 2 - <https://www.actimel.fr/systeme-immunitaire/tips-immunite>
9. Notre histoire - <https://www.actimel.fr/nos-engagements/notre-histoire>
10. Page recette - <https://www.actimel.fr/petit-dejeuner/nos-idees-de-petit-dejeuner-equilibre-petit-dejeuner-sain-ideal>
11. Recherche - <https://www.actimel.fr/>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Contactez Danone (<https://www.danone.com/fr/fr/exercer-vos-droits.html>)

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
<https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues>
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) : Défenseur des droits, Libre réponse 71120, 75342 Paris CEDEX 07